

Spécifications techniques des mobiliers scolaires en bois

Les Spécifications techniques (ST) définissent les caractéristiques techniques des Fournitures demandés notamment la provenance et la qualité des matériaux, les exigences techniques et les contrôles et inspections nécessaires.

Les présentes spécifications techniques sont relatives aux mobiliers en bois qui constituent le choix de base.

Toutefois, le mobilier métal - bois sont accepté. Cependant, le fournisseur qui présente l'option métal - bois est tenu de fournir dans son offre les spécifications techniques et les plans desdits mobiliers pour évaluation.

Les présentes spécifications techniques sont relatives à la fourniture des mobiliers suivants :

Lot 1 : EP X

- a bancs type 2 ;
- b bancs type 3 ;
- c tables pour enseignants;
- d chaises ;
- e tables avec 3 tiroirs fermés à clé pour bureau ;
- f Armoire à battants avec 3 étagères.

Lot 2 : EP Y

- a bancs type 2 ;
- b bancs type 3 ;
- c tables pour enseignants;
- d chaises ;
- e tables avec 3 tiroirs fermés à clé pour bureau ;
- f Armoire à battants avec 3 étagères.

I- MOBILIERS SCOLAIRES AVEC BANCS PUPITRE EN BOIS

1. ESSENCE DU BOIS

~~Les bois utilisés doivent être de bonne qualité, de préférence le KAMBA ou le LIFAKI.~~

Ceux-ci doivent être bien sec, traité droit et exempts des défauts (nœud, coloration, trous divers...).

Une seule essence peut-être employée pour une même catégorie d'ouvrage.

L'emploi de bois divers est strictement défendu.

Les pièces de bois mise en œuvre seront exempts des fentes, des vermoulures, des piqûres, des brûlures, des gerces, etc... Ils seront sciés régulièrement.

2. ECHANTILLONS

Avant l'exécution ou la fourniture des ouvrages, l'entrepreneur est tenu de transmettre au Fonctionnaire Dirigeant dans les dix jours, les échantillons des bois.

Ces bois devront présenter des surfaces lisses, parfaitement rabotée, poncée et recouverts de vernis.

3. ASSEMBLAGES

- A) Les assemblages devront être en tenon et mortaises avec chevilles ou autres assemblages recommandés en menuiserie et acceptés par le Fonctionnaire Dirigeant ;
- B) Ceux-ci, après être confectionnés et avant tout assemblage doivent être collés au moyen de la colle froide ;
- C) Tous les clous utilisés seront chassés et les trous remplis de mastic.

4. SECTION DES BOIS

Les sections des bois doivent être conformes aux dimensions recommandées.

5. FINITION

5.1. Polissage

Les bois doivent être bien sciés, bien rabotés et bien poncé à l'aide d'une ponceuse électrique. Les faces utilisables doivent être parfaitement lisses, sans rianure, sans trous et régulières. Les abords des parties directement en contact avec les utilisateurs doivent être arrondis.

5.2. Vernissage

Tous les mobiliers seront vernis en type cellulosique

Avant la fabrication en série des mobiliers scolaires, l'Attributaire fera approuver auprès du Maître de l'Ouvrage, un échantillon fini de chaque type de mobilier prévu dans le cadre de ce marché.

6. MISE EN ŒUVRE DES PRODUITS.

L'attributaire doit joindre à sa proposition une notice indiquant la marque, la qualité et le mode d'emploi des produits proposés pour le vernissage des ouvrages.

Si le produit est accepté, il ne pourra être fait usage d'autres produits contraires.

Les prélèvements et analyse sont exécutés avant la vérification de la qualité des matériaux à employer

7. TYPES DE BANC

Type 3 : Degré élémentaire (Age : 6 à 10 ans)

Hauteur pupitre = 0,65 m

Hauteur siège = 0,40 m

Longueur = 1,15 m

Largeur = 0,76 m

Volume de bois = 0,0777 m³

Epaisseur des planches = 0,003 m minimum

Epaisseur du chevron de pied = 0,06 m minimum

Type 2 : Degré moyen (Age : 10 à 14 ans)

Hauteur pupitre = 0,80 m

Hauteur siège = 0,45 m

Longueur = 1,15 m

Largeur = 0,76 m

Volume de bois = 0,0794 m³

Epaisseur des planches = 0,003 m minimum

Epaisseur du chevron de pied = 0,06 m minimum

8. AUTRES MOBILIERS SCOLAIRES

- Table
- Chaise
- Armoire

Pour tous ces mobiliers, respecter scrupuleusement les mesures définies sur les croquis.

Les soumissionnaires sont tenus au strict respect des dimensions ci-dessous pour les mobiliers scolaires.

1. TABLE POUR ENSEIGNANT ET BUREAU (avec 3 tiroirs fermés à clé)

- Hauteur = 0,75 m
- Longueur = 1,50 m
- Largeur = 0,80 m
- Volume = 0,056 m³

2. CHAISE

- Hauteur siège = 0,44 m
- Hauteur dossier = 0,94 m
- Longueur = 0,42 m
- Largeur = 0,40 m
- Volume du bois = 0,025 m³

3. ARMOIRE A BATTANTS AVEC 3 ETAGERES

- Hauteur siège = 1,84 m
- Longueur = 1,20 m
- Largeur = 0,50 m
- Volume du bois = 0,030 m³

4. Plans

Le présent Dossier d'appel d'offres *ci-joint*.

| Liste des plans | | |
|-----------------|--------|-----------|
| Nos | Titres | Objectifs |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |